

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de MARTRIN
Session ordinaire du 11 Janvier 2021

Le 11 Janvier 2021 à 18h30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christiane Cailliau-Deleu, maire,

Présents : Christiane Cailliau-Deleu, Aurélien VIALA, Anne CROS, Gaëlle Choquer, Josiane Léonzi, Séverine VALENTIN, Laurent LAMARRE, Eve IACKLE.

Absents excusés : Catherine AUDIRAC-IUNG (pouvoir à Josiane Léonzi), Jean-Marie SINGLA (pouvoir à Christiane CAILLIAU-DELEU), Pascal GATTO.

Secrétaire de séance : Séverine VALENTIN

Madame le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour pour délibérer sur les taux promus / promouvables. **Adopté à l'unanimité.**

ORDRE DU JOUR

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Taux promus/promouvables2. Création d'un emploi non permanent3. Questions diverses |
|---|

Taux promus / promouvables :

Le nombre maximum de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Le taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique.

Le comité technique a rendu un avis favorable en date du 29/10/2020.

Après délibération le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, de fixer le taux à 100% pour tous les grades

Création d'un emploi non permanent :

Compte tenu du départ à la retraite de Bertrand Mangeart le 31 Janvier 2021, il a été procédé à l'embauche de son remplaçant, Dominique Lauras, à compter du 1^{er} Février 2021. Or, considérant qu'il est nécessaire que Bertrand puisse assurer la transition avec Dominique pour que celui-ci soit totalement opérationnel dès sa prise de fonction, Madame le maire propose d'établir un contrat à durée déterminée de trois semaines.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Anne Cros fait les remarques suivantes :

- Entre la D106 et la D238, des arbres risquent de tomber sur les fils électriques / téléphoniques. Madame le Maire va contacter les services départementaux des routes pour qu'ils interviennent.
- Mr BEC Philippe va faire un devis pour les travaux de peinture à l'intérieur de l'église de Martrin.

Laurent Lamarre demande où en est l'opération Cœur de village. Une réunion est prévue le vendredi 5 Février à 10h avec Aveyron Ingénierie.

Plan de relance gouvernemental pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux

Madame le Maire informe que dans le cadre du plan de relance, la commune de Martrin postule pour les projets suivants :

- Maison CARLES : toiture, menuiseries et chauffage collectif pour un total de 262 425€
- Logement communal : remplacement d'une chaudière à fioul pour 10 871€
- Eglise Cayla : toiture pour 51 664 €

Les services préfectoraux doivent revenir vers nous pour donner des informations complémentaires.

Sécurité Ecole

Un parent d'élève souligne que des cadenas ont été mis en place à l'entrée de l'école et que cela peut poser problème pour l'évacuation des élèves. Il demande aussi comment faire pour communiquer de l'extérieur avec l'intérieur de l'école, si par exemple on vient pour récupérer un enfant malade et que la mairie est fermée.

Madame le Maire répond que la pose des cadenas a été une demande insistante de l'institutrice par rapport à la sécurité des élèves et précise qu'une sonnette sera installée très prochainement.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée à 19h10.